



Visuel non contractuel

# TAKTEO®

## Dégraissant industriel

Nettoie, dégraisse et remet en état tous types de surfaces industrielles : sols d'ateliers, extérieurs de chaudières, intérieurs de véhicules, bâches de camions, hottes de cuisines, piscines...  
Elimine instantanément tous types de salissures.



- Adapté aux inox, aluminium, métal, carrelages, bois, verre, surfaces peintes.
- Action rapide.
- Agréé contact alimentaire.

### CONDITIONNEMENT

Bidon 22 Kg

### MODE D'EMPLOI

Utilisation manuelle (balai, chiffon, éponge, pulvérisateur, trempage) : diluer de 2 à 10%.

Utilisation mécanique (autolaveuse, monobrosse, machine haute pression) : diluer de 2 à 5%.

En milieu alimentaire, rincer à l'eau claire.

### COMPOSITION

Agents de surface non ioniques, EDTA, phosphates: moins de 5%.  
Citral.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

### CARACTERISTIQUES PHYSICO CHIMIQUES

Texture : liquide limpide

Parfum : citron

Couleur : jaune

pH : 13,5

Densité : 1,03

**Stabilité** : La préparation est stable dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées dans la FDS.

### LEGISLATION

Irritant pour la peau. Risque de lésions oculaires graves.

Conserver hors de la portée des enfants. Éviter le contact avec la peau. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Conforme à l'arrêté du 8 septembre 1999 relatif aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en

contact avec des denrées alimentaires.

N° d'urgence : ORFILA :  
01.45.42.59.59

Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels et sur le site [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com)

Existe aussi en fût de 60 kg (réf. 4013), en bidon de 5 L (réf. 4014) et en fût de 220 kg (réf. 4018).



Xi - Irritant



Réservé à un usage professionnel

La responsabilité d'Argos n'est engagée que pour les utilisations et préconisations mentionnées sur cette fiche et l'utilisation du produit dans son emballage d'origine.